

N° Agrément Jeunesse et Sports :

89 E 2074 du 13 octobre 1989

N° Affiliation FFAM : 3006 – 2036 – 0034

SIRET : 447 868 688 00014 – APE : 926C

Compte rendu de
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE d'Air Modèle Issoudun
Le 24 novembre 2024 - Salle du gymnase DIDEROT

Excusés : Antony Hervouet, Claude Bournet, *Marc Daniel*

Présents : *Serge Riet, Rémy Fruchard, Nathan Gonin, Dominique Comte, Denis Gueit, Thierry Robert, Jean-Pierre Chasset, Isabelle Comte, Stéphane Voisin, Jérôme Carisey, Tim Carisey, Babette Hervouet, Jean-Claude Hervouet, Denis Carisey, Thierry Vanoosthuyse, Maryse Vanoosthuyse, Christine Saboureau, Jean-Luc Peron, Roger Jensch, Stéphane Heunt, Jean-François Jacques, Gérard Dutour, Colette Riet, Margot Toupei, Vincent Delage, Gabriel Delage, Camille Delage, Philippe Souperon, Catherine Barthou.*

La ville d'Issoudun est représentée par Eric Hervouet (Adjoint aux sports)

Excusé : Christophe Nadot (directeur des sports et de la jeunesse) et Michel BOUGAULT (conseillé départemental)

29 adhérents de présents et 3 excusés ayant donné pouvoir. Soit 32 votants



Ouverture de l'assemblée à 10h15

Le rapport moral du président :

Bonjour et bienvenue à notre AG 2024

Le Président Serge RIET

La Saison 2024-2025 comme tout le monde a pu le constater a été très pluvieuse ce qui a fortement impacté notre activité et les rencontres inter-club qui ont souvent été annulées.

Les effectifs restent relativement stables malgré cette météo et nous avons pu organiser quelques activités en plein air avec toujours un point de repli au sec bien sûr.

Au cours de cette année nous avons appris que le club ULM-Azur avait l'intention de construire un hangar qui pourrait fortement nous perturber dans usage de notre terrain la municipalité avec Eric Hervouet adjoint au sports a proposé de nous aider.

Affaire suivie de prêt .

Pour cette année le club avec l'aide de la FFAM a décidé de récompenser deux jeunes afin de les encourager à continuer dans l'aéromodélisme

Je voudrais également en profiter pour encourager Jean-Luc Peron notre seul compétiteur au niveau national !

Bilan financier

DEPENSES	10 825,18 €
RECETTES	10 986,27 €
Bilan positif	161,09 €
Les soldes des comptes	
Comptes	Solde au 31 août 2024
Caisse	110,73 €
Compte courant	474,60 €
Livret Epargne	9389,73 €

Bilan financier 2023-2024

Catégories de revenus		Catégories de dépenses	
707000		614000	
Vente de Marchandises	29,90 €	Loyer Terrain	1 005,00 €
<i>Total 707000</i>	29,90 €	<i>Total 614000</i>	1 005,00 €
707570		615000	
Retour sur Réception CLUB	666,00 €	Entretien/Réparation/Tondeuse	603,50 €
<i>Total 707570</i>	666,00 €	Tondeuse - gasoil	201,21 €
708000		<i>Total 615000</i>	804,71 €
Organisation Séjour Vol de pente	3 865,29 €	616000	
<i>Total 708000</i>	3 865,29 €	ASSURANCE	608,43 €
740000		<i>Total 616000</i>	608,43 €
FFAM-Subvention Exploitation	108,00 €	623300	
<i>Total 740000</i>	108,00 €	Manifestation-Expo-Demonstration	23,65 €
		Organisation Séjour Vol de Pente	4 007,50 €
		<i>Total 623300</i>	4 031,15 €
740140		625700	
Subvention Département	350,00 €	Réception/Repas Club	696,89 €
Sub Tours de l'Indre des Sports	100,00 €	<i>Total 625700</i>	696,89 €
<i>Total 740140</i>	450,00 €	627000	
740160		Frais Bancaires	56,00 €
Subvention Ville d'ISSOUDUN	1 500,00 €	<i>Total 627000</i>	56,00 €
<i>Total 740160</i>	1 500,00 €		
756000			
Cotisation Adhérent Extérieur	120,00 €		
Licence&Cotisation Adhérent	1 753,00 €		
<i>Total 756000</i>	1 873,00 €	628103	
760000		Affiliation FFAM	63,00 €
Intérêts-Produits financiers	48,08 €	Cotisations Adhérents FFAM	1 114,00 €
<i>Total 760000</i>	48,08 €	<i>Total 628103</i>	1 177,00 €
872000		864000	
Dons pour Déplacement	2 446,00 €	Déplacements non indemnisés	2 446,00 €
<i>Total 872000</i>	2 446,00 €	<i>Total 864000</i>	2 446,00 €
Total Catégories de revenus	10 986,27 €	Total Catégories de dépenses	10 825,18 €
BILAN 2023-2024		161,09 €	

 Bilan adopté à l'unanimité



Budget Prévisionnel d'Air Modèle Issoudun pour l'année 2024-2025

CHARGES	MONTANT EN EUROS	PRODUITS ⁽¹⁾	MONTANT EN EUROS
60 - Achat	3 000,00 €	70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	3 500,00 €
Achats d'études et de prestations de services		Prestation de services	
Achats non stockés de matières et de fournitures		Vente de marchandises	500,00 €
Fournitures non stockables (eau, énergie)		Produits des activités annexes	3 000,00 €
Fourniture d'entretien et de petit équipement	1 500,00 €		
Autres fournitures	1 500,00 €		
61 - Services extérieurs	1 600,00 €	74- Subventions d'exploitation	2 600,00 €
Sous traitance générale		Etat: (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s))	- €
Locations	1 100,00 €	DDJSVA (C.N.D.S.)	
Entretien et réparation		Région(s):	
Assurance	500,00 €	Fédération FFAM	200,00 €
Documentation		Ligue LAM Centre Val de Loire	150,00 €
Divers (Fédéral)		Département(s): CD36	500,00 €
62 - Autres services extérieurs	2 600,00 €	Ligue Aéromodélisme CVL	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Commune(s):	1 750,00 €
Publicité, publication	300,00 €	Issoudun	
Déplacements, missions	2 200,00 €	Reuilly	
Frais postaux et de télécommunications	- €	Organismes sociaux (à détailler):	
Services bancaires, autres	100,00 €	-	
63 - Impôts et taxes	- €	-	
Impôts et taxes sur rémunération,		Fonds européens	
Autres impôts et taxes		CNASEA (emplois aidés)	
64- Charges de personnel	- €	Autres recettes (précisez)	
Rémunération des personnels,		-	
Charges sociales,		75 - Autres produits de gestion courante	3 150,00 €
Autres charges de personnel		Dont cotisations	2 300,00 €
65- Autres charges de gestion courante (licences)	2 100,00 €	76 - Produits financiers	50,00 €
66- Charges financières	- €	77 - Produits exceptionnels	
67- Charges exceptionnelles	- €	78 - Reprises sur amortissements et provisions	- €
68- Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)		79 - transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES	9 300,00 €	TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS	9 300,00 €
86- Emplois des contributions volontaires en nature	3 000,00 €	87 - Contributions volontaires en nature	3 000,00 €
Secours en nature		Bénévolat	1 500,00 €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	1 500,00 €	Prestations en nature	1 000,00 €
Personnel bénévole	1 500,00 €	Dons en nature (Salle PEPSI)	500,00 €
TOTAL DES CHARGES	12 300,00 €	TOTAL DES PRODUITS	12 300,00 €

Budget adopté à l'unanimité

Les Effectifs

Tableau des effectifs 2023-2024 (arrêté au 31/08/2024)

	Cadets		Juniors1		Juniors2		Adultes		Encadrement	TOTAL	
	Loisir	Compèt	Loisir	Compèt	Loisir	Compèt	Loisir	Compèt		Loisir	Compèt
Masculin	4	0	1	0	0	0	20	1	1	26	1
Féminin							1	0	6	7	0
Passeport											
TOTAL FFAM	4	0	1	0	0	0	19	1	7	33	1
Membres licenciés FFAM dans un autre club :							6			6	
TOTAL GÉNÉRAL										40	
EFFECTIF STABLE : +1 adulte et + 1 cadet											

Evolution fédérale

Evolution de notre bilan d'activité fédérale et notre classement :

Année	Classement	Points	Année	Classement	Points
2013	31 /815	4870	2016	98 /844	4865
2014	41 /823	6920	2017	107 /853	4450
2015	75 /841	5730	2018	71 /868	4670
2019	79 /861	4750	2020	62 /855	3940
2021	78 /859	3895	2022	121 /860	2500
2023	170 /850	2210	2024	194 /852 Provisoire	1980

Bilan d'activité du club

Il est disponible sur le site internet <http://airmodele.issoudun.free.fr>

Comité directeur du club

Le bureau élu lors de l'assemblée générale du 10 octobre 2021 a été reconduit dans ses fonctions.



Le bureau se compose de la façon suivante :

Président : Serge RIET

Vice-présidente : Babette HERVOUET

Secrétaire général : Rémy FRUCHARD

Trésorier : Nathan GONIN

Licences fédérales

La fédération a augmenté les licences de 1 euro.

Types de licences	Montant 2025
Pratiquant Adulte	49 €
Pratiquant Junior 2	25 €
Pratiquant Junior 1	15 €
Pratiquant Cadet	8 €
Non pratiquant (sans critère d'âge)	13 €
Montant déduit sur la licence en cas de renonciation à l'assurance individuelle accident	1,90 €

Les quatre tranches d'âge :

- **Cadet pratiquant loisir** : moins de 14 ans au 1^{er} janvier de l'année considérée
- **Junior 1 pratiquant loisir** : 14 ans ou plus et moins de 16 ans au 1^{er} janvier de l'année considérée
- **Junior 2 pratiquant loisir** : 16 ans ou plus et moins de 18 ans au 1^{er} janvier de l'année considérée
- **Adulte pratiquant loisir** : 18 ans ou plus au 1^{er} janvier de l'année considérée

Cotisations club

Pas d'augmentation pour la cotisation club. Le club finance la totalité des licences féminines pour cette année.

Pour info : TARIFS 2024-2025	FFAM	CLUB	A payer
Adultes Pratiquant (2004 ou avant)	49,00 €	48,00 €	97,00 €
Adultes COMPETITION FAI (15€)	64,00 €	48,00 €	112,00 €
Junior2 (2007 ou 2008)	25 €	25,00€	50,00 €
Juniors1 (2009 ou 2010)	15 €	25,00€	40,00 €
Cadets (2011 ou Après)	8 €	25,00€	33,00 €
Non Pratiquant (pas d'âge)	13,00 €	25,00€	38,00 €
Stagiaires découverte 2 mois	10,00 €	25,00€	35,00 €
Externes licenciés autres clubs	---	30,00€	30,00 €

Le club est conventionné pour recevoir les tickets CAF.

Pour les nouvelles licences => CONTRAINTES POUR LES LICENCES FEDERALES

A la saisie de votre licence vous aurez une licence uniquement pour voler en INDOOR. Lorsque vous recevrez le Mail de la FFAM intitulé : « FFAM – Accès à votre espace personnel ». Vous devrez vous connecter pour remplir les éléments nécessaires pour obtenir une licence vous permettant de voler en extérieur.

Ces éléments sont :

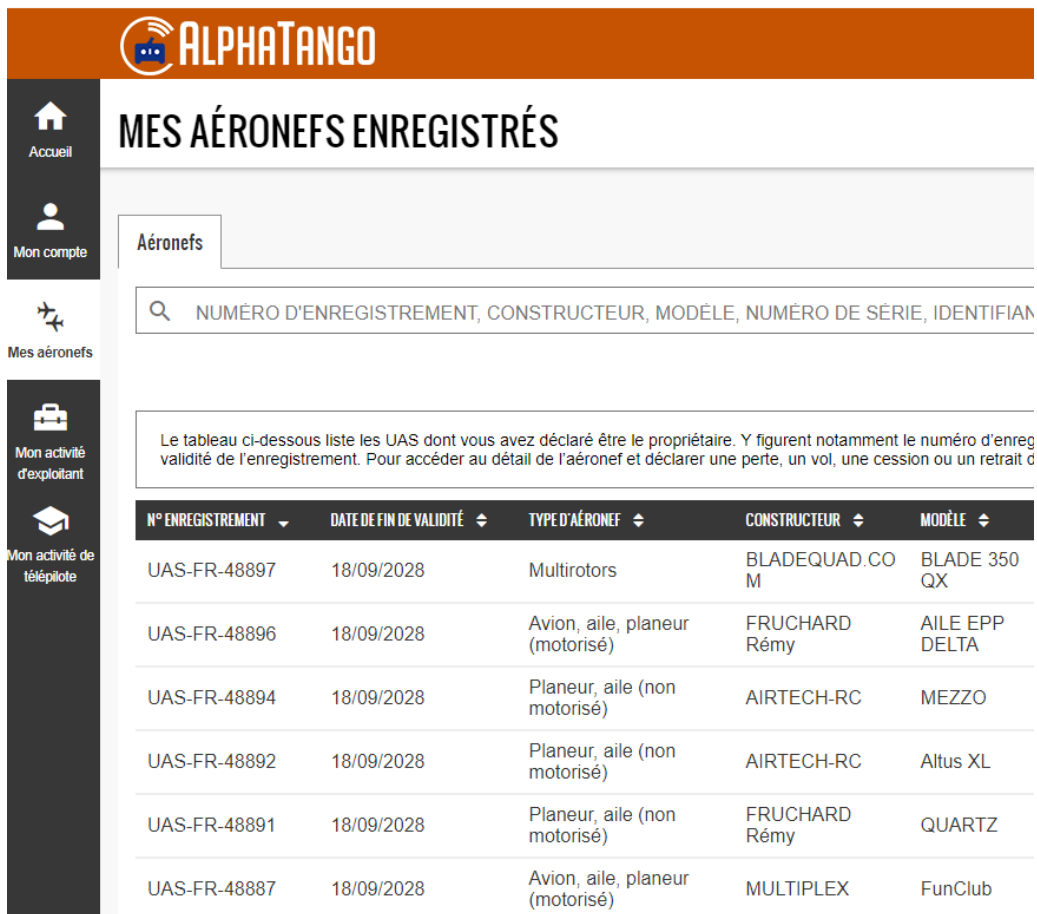
⇒ **Numéro Exploitant UAS : FRAmwgobugn9w7wc (exemple)**

⇒ **Date Echéance UAS : 22/08/2027 - Date validité TéléPilote : 17/12/2023**

Vous trouverez ces éléments sur le site : <https://alphantango.aviation-civile.gouv.fr/login.jsp>

Dans j'accède à mon compte. Saisissez votre login et mot de passe, vous aurez accès à vos informations.

N'oubliez pas d'aller aussi dans mes aéronefs, pour revalider les avions que vous avez pour supprimer ceux que vous n'avez plus, et pour saisir vos nouveaux.



ALPHATANGO

MES AÉRONEFS ENREGISTRÉS

Accueil
Mon compte
Mes aéronefs
Mon activité d'exploitant
Mon activité de télépilote

Aéronefs

NUMÉRO D'ENREGISTREMENT, CONSTRUCTEUR, MODÈLE, NUMÉRO DE SÉRIE, IDENTIFIANT

Le tableau ci-dessous liste les UAS dont vous avez déclaré être le propriétaire. Y figurent notamment le numéro d'enregistrement de l'enregistrement. Pour accéder au détail de l'aéronef et déclarer une perte, un vol, une cession ou un retrait d

N° ENREGISTREMENT	DATE DE FIN DE VALIDITÉ	TYPE D'AÉRONEF	CONSTRUCTEUR	MODÈLE
UAS-FR-48897	18/09/2028	Multirotors	BLADEQUAD.CO M	BLADE 350 QX
UAS-FR-48896	18/09/2028	Avion, aile, planeur (motorisé)	FRUCHARD Rémy	AILE EPP DELTA
UAS-FR-48894	18/09/2028	Planeur, aile (non motorisé)	AIRTECH-RC	MEZZO
UAS-FR-48892	18/09/2028	Planeur, aile (non motorisé)	AIRTECH-RC	Altus XL
UAS-FR-48891	18/09/2028	Planeur, aile (non motorisé)	FRUCHARD Rémy	QUARTZ
UAS-FR-48887	18/09/2028	Avion, aile, planeur (motorisé)	MULTIPLEX	FunClub

Sponsoring

Lors de l'assemblée générale de 2022 et de 2023, Vincent DELAGE a proposé d'entamer une démarche auprès de son entreprise SAFRAN afin de savoir si elle veut nous apporter son soutien financier pour diverses actions. Où en sommes-nous de cette démarche ? Vincent s'est renseigné, Safran ne subventionne que les associations de son comité d'entreprise. Il y aura peut être une possibilité d'obtenir des supports publicitaires pour nos rencontres sportive..

Actions envers les jeunes pour la saison 2024-2025

Deux jeunes passionnés ont reçu lors de cette assemblée générale d'un avion complet « kit easy glider », un fourni par la FFAM et l'autre acheté par le club. Camille DELAGE et Tim CARISEY sont les heureux bénéficiaires de cette dotation.



Centre de formation agréé

La fédération change de politique pour la formation, tous les centres de formation agréés seront arrêtés le 31 décembre 2022. A la place la FFAM veut créer des Ecoles Françaises d'Aéromodélisme. Vu les exigences de la FFAM pour la création de ses EFA, le club décide de ne pas postuler et de maintenir son centre de formation qui n'aura plus l'agrément de la FFAM, ce qui n'enlève rien aux compétences des moniteurs en place.

Nathan a réalisé la transformation de l'ensemble des qualifications des moniteurs vers les nouvelles qualifications fédérales. Nos moniteurs sont donc tous opérationnels pour former les jeunes et les moins jeunes

Nathan GONIN est le responsable de notre centre de formation d'AMI pour cela il est titulaire de la QFMA-N°14135.

=> **Nathan GONIN** son téléphone : 06 75 64 28 41

Animateur de l'école de pilotage et responsable du terrain de REUILLY :

=> **Jean-Luc LABELLE** son téléphone : 06 73 86 85 71

Les Moniteurs

Vincent DELAGE (CATIA/DFFA carte N°9075), Eddy FRUCHARD (QFMA Pilotage N°11725 et Construction N°11726), Nathan GONIN (QFIA Pilotage N°16297 & QFMA-N°14135), Jean-Pierre CHASSET (QFIA pilotage N°7751), Jean-Luc LABELLE (QFIA Pilotage N°12091), Jean-Claude HERVOUET (QFIA Construction N°12090), Thierry ROBERT (QFIA Pilotage N°17053), Jérôme CARISEY (QFIA Pilotage N°17052)

Horaires de l'école de pilotage :

Le mercredi de 14h30 à 17h30 heures sur rendez-vous (REUILLY)

Le samedi de 14h30 à 17h30 heures (été REUILLY – hiver Gymnase Diderot)

Ecole de construction

Comme l'année dernière, il sera nécessaire d'assurer deux séances de construction par semaine. **Horaires de l'école de construction** du mercredi 20/11/2024 au samedi 29/03/2025

- Le mercredi de 14h30 à 18 heures ⇒ moniteur Jean-Claude Hervouet → Tel : 02 54 21 43 17
- Le samedi de 9h à 12 heures ⇒ moniteur Jean-Claude Hervouet → Tel : 02 54 21 43 17

Un forfait de **40 Euros sera demandé lors de la première séance d'atelier.**

Cette somme est une avance sur consommation de l'année.

Pour l'achat d'un kit à proposer par le club aux jeunes, Air Modèle Issoudun participe à hauteur de 150 €

Chasse aux gaspis

Afin de ne pas jeter les constructions en cours et qui ont été abandonnées par les constructeurs qui ne reviennent plus au club, les nouveaux membres et les élèves assidus pourront reprendre et continuer les constructions déjà commencées. Serge Riet contactera les derniers élèves afin de connaître leurs intentions, soit revenir construire ou abandonner leur matériel.

Afin que les choses soient claires, l'assemblée générale vote à l'unanimité un changement dans le règlement intérieur.

Le règlement intérieur sera donc modifié en ajoutant « *Le matériel stocké dans les ateliers du club et qui appartient aux adhérents ayant pas renouvelé leurs adhésions pendant deux années consécutives, reviendra au club qui le distribuera aux nouveaux adhérents.* »

Entretien des locaux et tri sélectif

A Reuilly, des poubelles avec étiquetage ont été mises en place. Merci de respecter le tri sélectif.

A la maison des associations, avant la reprise des activités de construction, Babette veut rendre le lavabo accessible et elle mettra à disposition du savon et des torchons.

Le club remercie Babette et Isabelle pour leur implication dans l'entretien des locaux.

Merci à tous de respecter et de faciliter leur travail.

Vol Indoor à Issoudun

Les créneaux disponibles sont :

- Le samedi de 14 h à 18 h Gymnase Diderot
- Le dimanche de 14 h à 18 h Gymnase Diderot

La carte d'accès et les clefs sont disponibles chez : - Jean-Claude HERVOUET (☎ 02 54 21 43 17) qui transmettra la carte à Nathan GONIN (☎ 06 75 64 28 41) en cas d'indisponibilité de Jean-Claude

A chaque utilisation d'un créneau, il est indispensable de remplir le cahier mis à disposition dans le gymnase. Respectez la charte d'utilisation des équipements de la ville d'Issoudun.

NB : En cas d'indisponibilité du gymnase DIDEROT, la municipalité d'Issoudun nous met à disposition le gymnase Jean MACE, rue de la Limoise, **vous serez avertis par Email**.

Concours indoor – Challenge Michel Delanoue

Les 3 manches sont organisées les :

- **xx/01/2025 : inter club de Vol Indoor à Châteauroux-St Maur (date en attente mais absent depuis 2022 !!!)**
- **xx/02/2025 : Inter club de Vol Indoor à Issoudun au PEPSI ...**
- **xx/02/2025 : Inter Club de Vol Indoor à LOCHE (date en attente)**
- **xx/02/2025 : Inter Club de Vol Indoor à Romorantin (date en attente)**

Calendrier prévisionnel des activités pour la saison 2024-2025

- 24/11/2025 : Choucroute et vol indoor
- 05/01/2025 : Galette des rois du club
- xx/02/2025 : Vol Indoor au PEPSI d'Issoudun
- 24/05/2025 : Journée JET à Reuilly (Nathan) (En fonction de la Météo)
- 10/05/2025 : Jet à Bourges
- 31/05/2025 : Interclub de Bourges
- 01/06/2025 : Planeurs remorqués à Reuilly (Serge et Nathan) (En fonction de la Météo)
- 14 au 28 juin 2025 : Vols de pente au Menez Hom (Babette et Serge)
- 13/07/2025 : Journée famille et remorquage (Serge, Nathan et Babette)
- 15/08/2025 : Journée du cochon à Reuilly (Babette, Serge et André)
- xx/09/2025 : FORUM des ASSOS à ISSOUDUN (Tous)

Points DIVERS


Construction d'un hangar sur la base ULM Azur qui se trouvera dans l'axe de notre piste à Reuilly. Pour l'instant le permis de construire est à l'instruction. La municipalité d'Issoudun prendra contact avec Madame le Maire de Reuilly afin de clarifier certains points. De notre côté nous ne pouvons qu'attendre la fin de l'instruction du dossier pour déposer des recours

FFAM : Nouvelle réglementation pour les planeuristes ? Une formation pour les vols élevés en planeur, pour le vol de pente et remorquage. Que nous prépare la FFAM ?

l'ALCEMS nous a de nouveau contacté pour la signature d'un protocole pour utiliser notre terrain de Reuilly. L'assemblée générale se prononce pour la signature de cette convention. Cela sera l'ALCEMS qui proposera directement la convention à la signature d'ULM AZUR

Clôture de l'assemblée générale à 11h50

Le secrétaire général

Rémy Fruchard


Le président

Serge Riet
